



## Assemblée Générale du 26 juin 2026

L'Assemblée Générale de la Compagnie d'Arc de Vert Saint Denis /Cesson s'est tenue le 26 juin 2026 en visioconférence dû fait de la canicule et de l'arrêté préfectorale.

### Ordre du jour :

- 1 : Rapport moral
- 2 : Statuts, règlement intérieur et siège social
- 3 : Rapport financier et cotisations
- 4 : Initiation /Perfectionnement
- 5 : Compétitions
- 6 : Equipements/Horaires
- 7 : Votes
- 8 : Perspectives
- 9 : Points divers
- 10 : Election du Conseil d'Administration
- 11 : Remise des récompenses

L'Assemblée Générale débute à 20h02.

La Présidente remercie chaleureusement les adhérents présents. Le décompte des présents ou représentés est réalisé. La Compagnie d'arc comporte 62 adhérents.

14 personnes sont présentes et 11 ont envoyé leur pouvoir. Le quorum de 1 quart des votants (16) étant atteint l'Assemblée Générale peut se tenir et les votes seront validés.

## I. Rapport Moral

Myriam DORILLEAU, Présidente en exercice débute son rapport moral.

### a. Effectif de la Compagnie d'arc

Cette année, 62 personnes ont pris une adhésion à notre Compagnie, contre 73 la saison précédente (baisse de 15 %). Nous avons dénombré 69.3% de renouvellements (contre 53.4% l'année dernière) et 30.7% de créations, principalement des adultes (46% l'année passée et principalement des adultes).

En ce qui concerne la répartition hommes/féminines, nous avons un effectif de 39 hommes et 23 femmes. Les féminines représentent 37,1% des adhérents comme la saison précédente. A noter néanmoins qu'au niveau national le taux est de 36%.

Notre Compagnie a accueilli 17 jeunes (contre 22 la saison précédente). Nous avons constaté une baisse concernant les jeunes. Les jeunes représentent 27,4% de notre effectif (contre 30% l'année dernière).

Nous dénombrons 1 seul enfant de la catégorie U11 (0% la saison dernière). Au-delà, le nombre de licences jeunes est de 30% au plan national.

### b. Le Comité de Direction

Le Comité Directeur s'est réuni 5 fois en réunions ordinaires.

Durant cette année nous n'avons pas participé pas à la fête de la ville le 20 juin 2026 car la mairie a souhaité mettre en œuvre la thématique coupe du monde mais du fait des conditions climatiques cet évènement a été annulé.

Pour information, le SI nous a attribué une subvention de 2500€. La compagnie le remercie pour cela.

La Compagnie a également participé au forum des associations le 6 septembre 2025.

Pour les animations internes, la Compagnie d'arc a organisé cette année :

- ❖ Le pot de bienvenue le 15 octobre 2025 pour les Jeunes et le 16 octobre 2025 pour les adultes.
- ❖ Le tir octobre rose du 16 octobre 2025.
- ❖ Le tir de Noël pour les jeunes et les adultes.
- ❖ Tir de la Saint Sébastien le 24 janvier 2026.
- ❖ Deux passages de flèches : 11 et 12 mars 2026. D'autres ont eu lieu, mais avec les entraîneurs.
- ❖ L'Abat l'oiseau le 11 avril 2026 : 20 ans après notre Roitelet, Alain TALLEMET devient notre nouveau roi 2026 en touchant l'oiseau. Baptiste RICHARD est le vainqueur du tir débutant et Stéphane BRAULT devient Poulie d'or. Nous les félicitons de nouveau. Il n'y a pas de roitelet cette année.
- ❖ Une matinée d'échange sur le handicap le 11 mai 2026 avec l'IRFASE et le Foyer de VILLEMER.
- ❖ L'initiation en faveur de personnes en situation de handicap qui va avoir lieu les 27, 28 et 30 juillet 2026.

Le repas champêtre du 28 juin 2026 n'a pas eu lieu du fait de l'arrêté préfectoral et de la fermeture de toutes les installations du Syndicat Intercommunal pour cause de canicule.

Nous remercions les archers ayant aidé lors de ces journées. Il est important d'avoir un maximum de bénévoles pour que ce type de journée soit une réussite.

Au-delà, le Bouquet Provincial a eu lieu le 17 mai 2026 à Chiry-Ourscamp dans l'OISE. La Compagnie a été représentée à cet évènement festif et notre Roy, Alain TALLEMET a porté notre nouveau drapeau de la compagnie, permettant ainsi aux archers qualifiés de participer au futur Championnat de France Beursault le 4 octobre 2026 à Sainte-Geneviève des Bois (91).

## II. Statuts, règlement intérieur et siège social

Les statuts et règlements intérieurs ne changent pas, mais vont être resignés ce jour pour la mise à jour administrative.

Le siège social de la compagnie est le Syndicat intercommunal des Sports, 5 rue Aimé Césaire, 77240 Vert-Saint-Denis.

## III. Rapport financier et cotisations

Stéphane RYCKEWAERT fait le bilan financier détaillé de l'année écoulée.

Le trésorier rappelle que les comptes se font historiquement du 1<sup>er</sup> Juin de l'année précédente et jusqu'au 31 Mai de l'année en cours. Ceci ne correspond pas vraiment à une année sportive ce qui explique certains écarts de recettes (comme les subventions) et de charges (comme des prestations externes).

Pour l'exercice 2025/2026, les recettes s'élèvent à 20 215,43 € en baisse de 0,9 % par rapport à la précédente saison et les charges sont de 28 993,92 € également en baisse de 1,9 %. Le résultat présente pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive un solde négatif à hauteur de - 8 778,49 €.

### LES RECETTES 2025 / 2026 :

L'augmentation constatée (+ 59 % par rapport à l'année précédente) des subventions perçues cette saison est dûe au décalage de l'exercice. En effet, nous avons reçus 2 subventions (2500 € du SI et 865 € du département) sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2025 alors que nous n'avions reçu qu'une seule subvention l'année précédente.

Mais ceci n'a pas suffi à compenser la baisse de l'ensemble des cotisations (-0,9 %) suite à un nombre moins important d'archers cette saison.

### LES CHARGES 2025 / 2026 :

Elles sont quasi identiques à celle de la précédente saison (légère baisse de -1,9 %).

En effet, la Cie poursuit ses investissements dans le cadre du changement des cibles extérieures débutés l'année précédente avec des factures complémentaires de 4900 € de LYON ARCHERIE réglées sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2025.

Un autre investissement a marqué cette saison avec le renouvellement à neuf de notre drapeau qui était très vieillissant (2 427,60 € en février 2026).

## CONCLUSION :

La Cie termine un 2<sup>ème</sup> exercice avec un résultat fortement négatif mais justifié avec les objectifs économiques fixés par l'ensemble du bureau de la Cie.

Le trésorier prévient l'ensemble de la Cie d'arc que les gros investissements déjà programmés pour la saison prochaine ne pourront être que les derniers compte tenu du solde des finances actuelles.

La Présidente reprend la parole afin d'évoquer le point 4 de l'ordre du jour.

#### IV. Initiation /Perfectionnement

##### a. Initiation adultes du mardi soir

Comme l'année précédente, l'initiation adulte a eu lieu les mardis soir et 11 archers ont participé. L'initiation des adultes est assurée le mardi soir par Yann. L'ensemble de la Compagnie le remercie pour cet investissement.

Ce groupe était assidu et y régnait un très bon état d'esprit.

Parmi les 11 archers :

- 7 ont reçu la flèche blanche (1<sup>er</sup> niveau),
- 2 ont reçu la flèche noire (2<sup>ème</sup> niveau).

7 sur 11 archers ont déclaré souhaiter continuer la saison prochaine.

La cotisation annuelle pour suivre cet entraînement s'élève à 150€.

##### b. Perfectionnement adultes du jeudi soir

Comme en 2025, ils ont eu lieu le jeudi soir 1 fois sur 2.

10 adultes (dont 4 féminines) ont participé au cours.

Alex PICHAT a accepté de faire les entraînements des adultes en perfectionnement et renouvelle l'année prochaine, les jeudis soir une semaine sur deux.

Les coûts sont les suivants : 42.00 € euros de l'heure et 0,60c pour les frais kilométriques.

Ce jour-là est dédié également aux entraînements libres.

La cotisation annuelle pour les archers est de 150 €.

A ce jour, 7 archers souhaitent rejoindre le cours de perfectionnement. Il reste encore 7 places.

Parmi les 10 archers :

- 3 ont reçu la flèche bleue (3<sup>ème</sup> niveau).

##### c. Cours jeunes du mercredi

Concernant les enfants, nous avons formé deux groupes :

- Un groupe de 8 jeunes débutants.
- Un groupe de 9 jeunes âgés de 14 à 17 ans.

1 jeune U21 s'est entraîné avec les adultes.

Notre encadrant a fait passer les flèches de progression et les jeunes ont participé à la session de flèches de progression et de plumes :

- 1 jeune a obtenu le pass'arc blanc et noir
- 2 jeunes ont obtenu la plume blanche
- 2 jeunes ont obtenu la plume noire
- 2 jeunes ont obtenu la flèche blanche
- 3 jeunes ont obtenu la flèche noire
- 1 jeune a obtenu la flèche bleue
- 1 jeune a obtenu la plume rouge

De plus, 9 jeunes sur 17 souhaitent poursuivre le Tir à l'Arc la saison prochaine et 3 ne renouvellent pas. A ce jour, nous n'avons pas de réponse pour les autres.

En outre, l'encadrement des jeunes pour l'initiation/perfectionnement le mercredi a été pris en charge par notre entraîneur, Alexandre PICHAT. Il sera présent la saison prochaine et nous le remercions.

Il est assisté par Christian MASSE. Certains archers ont également aidé et nous les remercions. La cotisation annuelle pour accéder à cet entraînement de qualité s'élève à 140€/an.

### **Modalités d'inscription**

Comme en 2025, les inscriptions effectueront via le site HelloAsso. Ceci a permis de grandement simplifier la partie administrative lors des inscriptions et la majorité des archers sont satisfaits de ce nouveau fonctionnement. Etant donné qu'il y a des changements au niveau du conseil d'administration, nous devons mettre à jour les documents sur le site HelloAsso avant d'ouvrir les inscriptions. Cette mise à jour ne pouvant se faire avant l'AG, elle sera réalisée dans les jours suivants. Le lien d'inscription sera envoyé dès que possible aux archers de la compagnie.

### **II. Compétitions**

Pierre PLE a rédigé la synthèse sur les départs et les performances des archers.

Il a inclus toutes les participations aux compétitions jusqu'au tir du Bouquet (05 juillet). Reste à ajouter les résultats à venir.

#### **✓ Les jeunes : nombre de concours et podiums :**

- Chez les jeunes, 2 archers ont participé à 5 compétitions. Justine LEGRAND a terminé 1 fois 3<sup>ème</sup> et termine 5<sup>ème</sup> au Championnat départemental - Salle Jeunes.
- 6 jeunes ont participé au tournoi jeunes 2026 :
  - Au classement débutants :
    - U13 : Elina CLOET 8<sup>ème</sup> sur 20
    - U13 : Maxime DUGARDIN 8<sup>ème</sup> sur 11
  - Au classement confirmés :
    - U15 : Alexis CHAINEAU 5<sup>ème</sup> sur 18
    - U18 : Lilia LEDOUX sur 7<sup>ème</sup> sur 13
  - Au classement compétiteurs :
    - U18 : Lohan DUVERGER 2<sup>ème</sup> sur 4
    - U18 : Justine LEGRAND 3<sup>ème</sup> sur 6

✓ **Les adultes : nombre de concours et podiums :**

Chez les Adultes, 11 archers ont participé à 23 compétitions et effectués 60 départs au cumul, Comme la saison passée, mais seulement 7 podiums contre 11 la saison dernière.

- Sandrine MONROY : 1 fois 1<sup>ère</sup> (Encore Championne départementale Beursault, et qualifiée pour les championnats de France édition 2026),
- Ingrid GAUTIER, 2 fois 3<sup>ème</sup>
- Pascal RAVAILLE : 1 fois 2<sup>ème</sup> au Championnat Départemental Beursault, et qualifié pour les championnats de France édition 2026),
- Pierre PLÉ, 1 fois 3<sup>ème</sup> et 2 fois second (vice champion départemental TAEN).

A noter une fois de plus la participation soutenue des époux GAUTIER : Ingrid et Maurice ont pris part à 30 départs à eux deux, soit 50% des départs de la compagnie.

Nous avons inscrit une équipe HCL au trophée départemental 77 cette année. Cette épreuve remplace l'ancienne division départementale,

2 pelotons sont réservés à LISSES pour le tir du bouquet Les 4 et 5 juillet (complets) et un peloton à Provins Ste Colombe (5 places disponibles).

III. **Equipements/Horaires**

Les horaires en salle sont reconduits pour la saison prochaine soit :

- Mardi soir 20h30 /22h30 réservé à l'initiation adulte
- Mercredi 16h00 / 19h00 (initiation et perfectionnement enfants et entraînement pour tous (les cibles amovibles permettent d'effectuer des tirs dans les deux sens).
- Jeudi 20h30 / 22h30 perfectionnement adultes et entraînement pour tous.
- Samedi 9h00 /12h entraînement pour tous.
- Comme chaque année, des créneaux supplémentaires le dimanche matin.
- Le pas de tir extérieur est en accès libre pour les archers confirmés (code accès).

**Pour rappel :** Il faut 2 archers minimum pour la fréquentation, les jeudis, les samedis et les dimanches.

**Concernant le matériel :**

- Les arcs prêtés aux jeunes pour 2025-2026 ont été restitués afin d'être remis en état pour l'année prochaine. Néanmoins, les archers adultes qui reprendront une adhésion l'année prochaine ont conservé leur arc.
- Pour rappel 8 personnes ont des badges pour accéder au gymnase de 7h à 23h, 7 jours sur 7. Les archers ayant les badges sont, Myriam DORILLEAU, Yann DEHECQ, Maud DUFOUR, Christian MASSE, Alexandre PICHAT, Ruddy PERROT, Thierry BERTHIER et Pierre PLÉ.

**Concernant les travaux :**

- Nous remercions, les archers qui vont venir le 29 juin à 18h30 sur le terrain extérieur pour la démolition des cibles (N°3, 6, 7 et 8).
- Le changement des cibles 3 (30m), 6, 7 et 8 (50m), est prévu les 22 et 23 juillet 2026. La compagnie remercie également le SI pour avoir investi 50% dans ces travaux. Les dalles où seront posées les cibles seront réalisées courant mi-juillet.

- Pour rappel, le terrain extérieur ne sera pas accessible pendant ces dates.
- La réparation des cibles mobiles avec stramits est prévue également les 22 et 23 juillet 2026.
- Eclairage extérieur : Il n'a pas été prévu de mettre l'éclairage pour le moment sur le pas de tir extérieur. Le SI a pris en compte notre demande mais vu les contraintes budgétaire ces travaux ne sont pas prévus.
- Pour agrémenter l'extérieur du chalet, notre Présidente fournira un deuxième banc.

**Le drapeau de la compagnie** : Pendant plusieurs années, les membres du conseil d'administration ont beaucoup échangé sur la confection d'un nouveau drapeau. Le but était de conserver notre logo, les symboles du passé et de faciliter son transport lors des évènements.

Ainsi, le 11 avril, lors du tir à l'oiseau, il a été présenté et il a été fièrement porté par notre Roy Alain TALLEMET lors du bouquet provincial.

L'ancien drapeau est bien sûr conservé car il fait partie de notre historique.

La Présidente remercie encore les membres du conseil d'administration pour ce projet qui a abouti.

#### IV. Votes

Chaque point a été débattu et la Présidente propose aux membres présents de voter.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Les statuts de la compagnie sont adoptés à l'unanimité des présents ou représentés.

Le règlement intérieur de la compagnie est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

La localisation du siège social de la compagnie est adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport sur les compétitions et sur les modalités d'inscription en 2026 sont adoptés à l'unanimité des présents ou des représentés.

#### V. Perspectives

Les travaux pour la prochaine saison vont démarrer cet été avec les derniers changements de cibles extérieures. Ce dernier gros investissement était nécessaire compte tenu de la vétusté de ces installations et grâce à la prise en charge de 50 % des coûts par le SI que nous remercions pour son implication.

La Compagnie a toujours le projet de reconstruction du pas de tir Beursault sur le terrain mais il est laissé de côté pour le moment. En effet, ceci représente beaucoup d'investissement de la part de la compagnie tant humain, technique et financier et du soutien du SI.

De nouvelles poignées pour remplacer les poignées Rolan vont être testées en septembre. 10 ont été commandées. S'il y a de bons retours, alors les autres poignées Rolan seront remplacée au fur et à mesure.

#### VI. Points divers

Pour rappel :

- Les t-shirts adultes sont disponibles, leur prix est à 27€.
- De nouvelles polaires ont été commandées et reçu, elles sont au prix de 30 €.
- L'écusson de la compagnie est au prix de 3€.

## VII. Election du Conseil d'administration

Cette année est une année importante pour le conseil d'administration, en effet plusieurs membres quittent le conseil. Il s'agit de, Philippe DA SIVLA, Yann DEHECQ, Aurélien DODE et Nathalie LE BIHAN (secrétaire).

La présidente remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration et du bureau sortant pour leur implication au sein de la compagnie.

Pour le fonctionnement de la compagnie, le conseil d'administration a besoin de plus de personne : nous avons besoin **de vous**.

En effet 12 personnes peuvent en faire partie alors que nous sommes aujourd'hui que 6 (le minimum pour faire fonctionner la compagnie). Vous pouvez donc rejoindre le conseil d'administration. Sans votre aide, la Compagnie sera contrainte d'organiser moins d'événements et festivités.

Maud DUFOUR déjà membre du conseil d'administration propose sa candidature pour être secrétaire. Aucun membre de la compagnie et du conseil d'administration vote contre cette candidature et le fait que Maud DUFOUR devient officiellement secrétaire de la compagnie.

Après une rapide réunion, le nouveau bureau est composé comme suit :

- Présidente/Capitaine : Myriam DORILLEAU
- Trésorier : Stéphane RYCKEWAERT
- Secrétaire : Maud DUFOUR

Cette équipe prendra ses fonctions le lendemain de son élection.

## VIII. Remise des récompenses

Pas de récompenses cette année, les résultats sont en dessous des valeurs de la Fédération.

Tous les points de l'ordre du jour ont été examinés.

La Présidente tient à remercier :

- Fabienne FROBERT pour son travail de communication sur notre site.,
- Nathalie LE BIHAN pour son travail de secrétaire et sa grande implication dans la compagnie,
- Pierre PLE pour sa mission de gestion des compétitions,
- Yann DEHECQ pour son investissement en tant qu'entraîneur des adultes débutants,
- Christian MASSE pour son dévouement auprès des jeunes le mercredi et la réparation du matériel,
- Stéphane RYCKEWAERT, notre Trésorier pour sa gestion et ses conseils,
- L'ensemble des archers qui nous ont aidés lors des travaux, des manifestations que la Compagnie a organisé ou auxquelles elle a participé.
- Les entraîneurs pour leur travail durant cette saison.
- Le SI pour son soutien tout au long de la saison et pour tous les travaux réalisés.
- De la confiance de tous les archers et des parents des jeunes.

Elle propose de lever l'Assemblée Générale  
Bonnes vacances à toutes et tous !

L'Assemblée Générale est close à 21h02

La Présidente

la Secrétaire (sortante)

la Secrétaire (entrante)

Myriam DORILLEAU

Nathalie LE BIHAN

Maud DUFOUR

Le Trésorier

Stéphane RYCKEWAERT

